

Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 14 Octobre 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 14 Octobre 2024, à 19h30, sous la présidence de monsieur Gérard CORGNAC, Maire, à la mairie. Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux décisions et délibérations suivantes :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 Septembre 2024 ;
2. Information des actes pris dans le cadre des délégations du maire ;
3. Information sur les dépenses liées à l'utilisation du leg ;
4. Approbation et autorisation pour la modification des délégations du Conseil municipal au Maire l'autorisant à titre dérogatoire à des placements de disponibilité sur des comptes à terme de la DGFIP ;
5. Approbation et autorisation de signer les conventions d'occupation des locaux en faveur des associations cléricoises ;
6. Information sur les travaux en cours ;
7. Information sur les déclarations d'intention d'aliéner qui n'ont pas fait l'objet d'une préemption dans le cadre des délégations attribuées au Maire ;
8. Information sur le rythme de l'artificialisation des sols pour la Commune de Cléry-Saint-André ;
9. Approbation et autorisation de signer les modifications du tableau des effectifs liée à la rentrée scolaire de l'Ecole Municipale de Musique ;
10. Approbation et autorisation la revalorisation des tarifs des vacations.
11. Information sur les manifestations communales ;
12. Information sur les vies des commissions municipales et intercommunale ;
13. Informations diverses ;
14. Question des membres du conseil municipal.

La séance est levée à 20h32.

Le Maire,
Gérard CORGNAC

